



Conseil économique et social

Distr. limitée
12 juin 2015
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Cinquante-cinquième session

1^{er}-26 juin 2015

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-cinquième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Joseph Marie **Fouda Ndi** (Cameroun)

Additif

Questions relatives au programme : évaluation

[point 3 b)]

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation du Centre du commerce international

1. À sa 5^e séance, le 3 juin 2015, le Comité du programme et de la coordination a examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) sur l'évaluation du Centre du commerce international (CCI) (E/AC.51/2015/8).
2. Le Directeur de la Division de l'inspection et de l'évaluation du BSCI a présenté le rapport et a répondu, avec un représentant du CCI, aux questions soulevées lors de l'examen du rapport par le Comité.

Débat

3. Les délégations ont accueilli le rapport avec satisfaction et ont souscrit à l'évaluation faite par le BSCI des travaux du CCI, en particulier pour ce qui est de son efficacité, de son dynamisme et de ses efforts ciblés visant à aider les pays sans littoral et les moins avancés. Elles se sont félicitées de l'attention accordée par le CCI au rapport d'évaluation. Elles ont pris note des lacunes évoquées dans les conclusions et recommandations figurant dans le rapport quant au suivi et à la planification des programmes, et ont convenu que le CCI devrait se concentrer davantage sur les résultats, notamment en donnant la priorité stratégique à certains projets et en axant les travaux de suivi et d'évaluation sur les résultats. Les délégations ont estimé qu'il fallait renforcer ces domaines si le CCI voulait atteindre



les objectifs fixés dans son plan stratégique pour 2015-2017 et son cadre stratégique pour 2016-2017, mesurer ses succès à l'aune de ces objectifs et répondre aux besoins de ses clients et des bénéficiaires de ses programmes. À cet égard, elles ont demandé au BSCI des éclaircissements sur la manière dont les succès pourraient être mesurés.

4. Les délégations ont souhaité en savoir davantage sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations formulées dans le rapport et sur la relation entre ces recommandations et celles issues de l'évaluation indépendante effectuée en 2014 qui était mentionnée dans le rapport. Elles ont pris note des efforts faits par le Centre pour mobiliser davantage de ressources extrabudgétaires non préaffectées ou affectées de manière flexible.

5. Une délégation a pris note des progrès accomplis dans la prise en compte systématique de questions sociales telles que l'égalité entre les sexes et les jeunes, et a souhaité savoir comment cette prise en compte pourrait, sur demande, être étendue à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations énoncées dans le rapport, et comment les résultats obtenus en la matière pourraient être mesurés au regard d'indicateurs de succès.

6. Des délégations ont demandé aussi des éclaircissements au sujet de la recommandation 2, tendant à ce que le CCI adopte progressivement un mode de planification et de budgétisation plus global et qui repose davantage sur des données, tout en continuant à s'efforcer de répondre aux priorités des donateurs et des clients. À cet égard, une délégation a affirmé que le CCI devrait continuer de s'inspirer du plan de travail biennal du sous-programme 6 relatif aux aspects opérationnels de la promotion du commerce et du développement des exportations, qui avait été entériné par les États Membres.

Conclusions et recommandations

7. **Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale fasse siennes les recommandations formulées par le BSCI aux paragraphes 55 à 60 de son rapport sur l'évaluation des programmes du CCI.**

8. **Le Comité a noté que le rapport contenait des recommandations utiles propres à améliorer l'efficacité du CCI et que la plupart d'entre elles validaient les résultats de l'évaluation indépendante des programmes du CCI effectuée en juin 2014.**

9. **Le Comité a engagé le CCI à axer son action sur les régions, les pays et les secteurs qui ont le plus besoin de ses compétences.**